

ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(99)/ST/78
1^{er} décembre 1999

(99-5289)

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE
Troisième session
Seattle, 30 novembre - 3 décembre 1999

Original: anglais

OUGANDA

Déclaration de M. Brigadier Moses Ali Vice-Premier Ministre adjoint et Ministre du tourisme, du commerce et de l'industrie

Une grande occasion nous est offerte à tous de donner forme à notre avenir. Les décisions que nous prenons ici conditionneront le commerce mondial durant le prochain millénaire.

La mondialisation n'est pas seulement une nécessité, elle est inévitable. Toutefois, pour que cette formule ait un sens, il faut que tous les pays, spécialement les moins développés qui sont les plus vulnérables et ceux qui généralement n'ont pas la parole, aient la possibilité de participer à l'économie mondiale.

L'Ouganda a souscrit aux objectifs du système commercial multilatéral pour renforcer sa participation à l'économie mondiale. Notre engagement à l'égard de cet objectif nous a amenés à entreprendre toute une série de réformes sociales et économiques. De profonds remaniements de nos régimes commercial, financier et fiscal ont contribué à créer un environnement favorable à l'expansion de nos échanges et susceptibles d'attirer de nouveaux investissements.

Les profits de ces réformes ont toutefois été longs à se concrétiser. Nous restons tributaires des produits de base primaires pour nos recettes d'exportation, dont une grande partie est absorbée par le service de notre dette extérieure. Le fardeau que constitue le service de notre dette continue de nuire à nos priorités de développement, ce qui limite notre capacité de gérer nos propres ressources, durement acquises.

Alors que nous essayons d'améliorer le système commercial mondial, n'oublions pas que la contribution de ce système à l'expansion des échanges et au décollage des pays en développement restera limitée tant que nous n'aurons pas résolu une fois pour toutes le problème de la dette des pays les moins avancés.

Nous avons conscience en Ouganda que les avantages des divers Accords de l'OMC dépendent de la mise en œuvre des obligations et des engagements que nous avons assumés.

Malgré nos maigres ressources humaines et administratives, nous avons fait d'énormes efforts pour satisfaire aux obligations qui incombent aux Membres de l'OMC. C'est pourquoi nous sommes d'autant plus préoccupés de voir que la mise en œuvre des engagements souscrits par nos partenaires commerciaux n'a pas été satisfaisante.

Nous souhaitons donc faire les propositions ci-après:

1. Nous invitons instamment les pays développés à éliminer complètement, et à interdire à l'avenir, toutes les subventions à l'exportation qui subsistent, ainsi que les taxes à l'exportation qui

semblent être appliquées de manière sporadique à certains produits agricoles, ce qui entraîne des distorsions des échanges. De telles mesures protectionnistes doivent disparaître.

2. Les pays développés doivent prendre sérieusement en considération les besoins des pays les moins avancés. Ils devraient accorder un accès consolidé, en franchise de droits, exempt de contingents, à tous les produits originaires de PMA.

3. La capacité des pays en développement de négocier des accords, de les mettre en œuvre et de bénéficier des accords conclus doit être renforcée.

4. Les pays développés doivent aider les pays les moins avancés à adopter des lois antidumping et à les renforcer.

5. Nous avons besoin que la période de transition soit prolongée de manière à ce que nous puissions satisfaire à nos obligations et être en mesure de tirer parti des accords.

L'Ouganda se félicite des initiatives prises en ce moment pour améliorer encore l'accès aux marchés. Dans l'intérêt de la transparence et de la prévisibilité, nous pensons que les nouvelles mesures relatives à l'accès aux marchés doivent être assorties de droits nuls et couvrir tous les produits d'exportation présentant un intérêt pour des économies comme la nôtre. Nous aimerions toutefois avoir l'assurance que des questions non commerciales, comme celles qui sont invoquées au nom des normes sur l'environnement et le travail, ne vont pas réduire à néant les avantages d'une plus grande ouverture des marchés.

Nous avons, en Ouganda, payé le prix fort en termes de marchés et de possibilités d'investissement perdus du fait de l'application arbitraire de mesures sanitaires et phytosanitaires, ainsi que des obstacles techniques au commerce.

Les mesures visant à protéger l'environnement par le biais de l'éco-étiquetage, des prescriptions en matière d'emballage et des taxes et droits dits "verts" retentissent directement sur le coût de nos exportations ou entravent l'accès aux marchés.

Je voudrais exprimer à la communauté internationale notre reconnaissance pour l'assistance technique qui nous a été fournie pour nous aider à satisfaire à nos obligations envers l'OMC. Mais l'assistance technique doit aller au-delà de l'objectif qui est de mettre des pays comme le nôtre en règle avec l'OMC. En particulier, l'amélioration de la qualité de l'assistance qui nous est apportée pour renforcer nos capacités institutionnelles, humaines et nos ressources, devrait figurer en bonne place au programme de l'OMC.

Permettez-moi de conclure en remerciant de tout cœur nos hôtes, la ville de Seattle et le gouvernement des États-Unis, pour leur chaleureuse hospitalité et pour les services efficaces qu'ils ont mis à notre disposition pour tenir cette importante réunion.
